

Nous vous proposons pour témoigner votre solidarité 3 étapes très simples.

Vous trouverez ici quelques exemples et conseils.

Contactez-nous si besoin en écrivant à aines@etw-france.org

1- Le 1^{er} CONTACT : Téléphoner pour demander une adresse email

La personne à qui vous parlez est probablement l'agent d'accueil, expliquez-lui très simplement votre démarche en vous présentant.

Vous parlez en votre nom, il n'est pas utile de citer Amma ou ETW-France

Exemple :

« Bonjour, je suis un voisin de votre établissement, et je pense aux résidents qui doivent trouver le temps long. J'aimerais leur exprimer ma solidarité, mon soutien et je cherche comment. J'ai écrit une lettre et réalisé un dessin. Puis-je vous les envoyer par email ? A qui puis-je l'adresser? » , si l'email ne convient pas, alors par courrier !

L'animateur est généralement la personne qui s'occupe de ce type de démarche, voyez comment l'on vous oriente à l'accueil.

(Si à l'accueil, on ne comprend pas votre démarche, demandez à parler à la personne responsable de l'animation.)

2- L'EMAIL

Pensez à rendre hommage au travail et au dévouement du personnel. C'est important car la situation est très difficile pour eux aussi.

Exemple :

« Chers personnels de l'établissement xxx, je me permets d'écrire à l'intention de tout le personnel pour vous dire que dans ces temps difficiles, votre dévouement est remarquable ; vous accompagnez les personnes âgées dans un moment psychologiquement tendu, vous allez travailler quand nous restons isolés, et nous avons plus que jamais besoin de vos soins aux aînés. Je suis un voisin, et c'est à ce titre que je vous remercie du fond du cœur. J'ai pensé à eux aussi, j'ai écrit une lettre et réalisé un dessin en pièce jointe de ce message. J'espère que vous pourrez leur faire partager et que cela ne vous rajoute pas trop de travail. Si je peux faire autre chose, s'il vous plaît, dites-le moi, je serais vraiment content de participer à ma mesure à alléger ces journées. Je suis à votre disposition »

Bien cordialement

Gilbert REDG

3- VOTRE LETTRE AUX RESIDENTS

Vous parlez en votre nom, il n'est pas utile de parler de l'association ou d'Amma.

Dans votre lettre, il est recommandé :

- De parler de **choses positives**, que les personnes peuvent (probablement) connaître,
- De vous un peu, mais pas de façon intime (par ex : il est OK de dire que vous êtes parent, parce que votre enfant a fait un dessin, mais il n'est pas nécessaire no recommandé d'évoquer votre relation avec vos enfants).
- Les anecdotes amusantes, le ton léger... ça peut faire du bien au moral.

S'abstenir de questions, car les personnes ne peuvent pas techniquement répondre, sauf cas très exceptionnel.

Mettez une formule de politesse qui exprime **votre respect**. Vous vous adressez à des générations qui n'utilisent pas les expressions conviviales de type « bisous ». Souvent, cela les étonne. L'idée est davantage d'exprimer notre solidarité.

Faire court et simple

Penser que les résidents sont dans leurs chambres, c'est penser au personnel qui lira (pour les résidents qui ne peuvent lire), qui imprimera ou qui amènera un téléphone portable pour faire écouter votre production musicale. Dans l'idéal, ce que vous avez envoyé ne dépassera pas 2 pages (texte, photos, dessin, peinture...)

Vous pouvez donner libre court à **votre créativité**, vous pouvez par exemple sortir les pastels, faire des collages. De plus, préférez une **lettre manuscrite**.

Votre envoi en pièce jointe :

Mettez la musique dans un format facile à lire sur un téléphone portable (MP3), ce sont des questions à clarifier avec le personnel avant l'envoi.

Bravo !